

# Documents à fournir pour adhérer à l'ACE et à la Fédération Française de Vélo

## 1. Le bulletin d'adhésion

De préférence rempli au format numérique

## 2. Demande de renouvellement de licence et Questionnaire de santé

L'adhérent rempli est conserve le Questionnaire de santé

Si vous répondez NON à toutes les rubriques du <b>Questionnaire de santé</b>	Remplissez, signez et retourner la <b>Demande de renouvellement de licence</b>
Si vous répondez OUI à au moins une rubrique du <b>Questionnaire de santé</b>	Vous devez fournir un nouveau Certificat Médical.

## 3. Certificat Médical de Non Contre-Indication

Vous pouvez utiliser le certificat médical en pièce jointe

Licence "Vélo Rando"	A renouveler tous les 5 ans Les certificats datant de 2017 ou avant ne sont plus valable	Il doit comporter la mention : <b>"Cyclotourisme - Sport - Activité Physique et Sportive"</b>
Licence "Vélo Sport"	A renouveler tous les 3 ans Les certificats datant de 2019 ou avant ne sont plus valable	Il doit comporter la mention : <b>"Cyclisme en compétition"</b>

## 4. Le bas de la page 3 de la « Notice d'information du licencié 2022 » remplie et signée.

## 5. Règlement

	1 <sup>er</sup> Adulte	2 <sup>ème</sup> Adulte
Mini Braquet :	78,50 €	63 €
Petit Braquet :	80,50 €	65 €
Grand Braquet :	130,50 €	115 €

**Faire un virement à l'ACE (IBAN : FR02 2004 1010 0914 6400 1B03 060)**